

La Provence, 21/12

Professionnels du tourisme, séduisez votre clientèle en communiquant sur votre maîtrise de l'impact de votre activité sur l'environnement...

Les consommateurs sont de plus en plus sensibles à la préservation de l'environnement : économies d'énergie, utilisation des produits bio et écologiques, gestion des déchets... sont devenus courant dans leur quotidien. Prolonger leurs efforts en vacances va devenir de plus en plus naturel... Alors, mettez en avant votre engagement en matière de maîtrise des impacts de votre activité sur l'environnement en vous engageant dans l'obtention d'un écolabel. Il représente un véritable atout qui séduira vos clients.

Comment franchir le pas ?

La démarche est simple à mettre en place dans votre entreprise, mais nécessite néanmoins de constituer un dossier de candidature. La CCIT04 vous accompagne et facilite votre engagement.

Qu'est ce qu'un écolabel ?

Les écolabels sont des outils de gestion vous permettant de réaliser des économies effectives et de communiquer sur vos valeurs de respect de l'environnement. Les deux principaux labels distinguant les entreprises du tourisme en France sont l'écolabel européen et le label Clef verte.

L'écolabel européen

C'est le label officiel de la Commission Européenne qui permet de distinguer des produits ou services plus respectueux de l'environnement. Les critères du référentiel pour l'hébergement touristique garantissent une réduction de l'impact environnemental sur l'ensemble de la structure touristique

La Clef verte est considérée comme le 1^{er} label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration.

L'obtention de ce label est conditionnée par la maîtrise des impacts environnementaux de votre établissement. Il s'agit également de répondre aux critères définis par Clef verte, à



savoir ceux concernant, la définition de la politique environnementale, responsabilité sociale et formation, sensibilisation de la clientèle à l'environnement, gestion de l'énergie, gestion de l'eau, gestion des déchets, achats responsables.

Plus d'infos : 04 92 30 80 99
www.digne.cci.fr



Contact

04 92 30 80 92 - www.digne.cci.fr - communication@digne.cci.fr

 CCIT04

 CCI ALPES
DE-HAUTE-PROVENCE